

DECLARATION A L'OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

La journée internationale des Défenseurs des Droits Humains intervient à la veille du 75^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) et est l'occasion de saluer l'œuvre ainsi que l'engagement des militants des droits humains.

C'est aussi et surtout une opportunité de lancer un appel vibrant au respect de la dignité humaine et encourager toute initiative de nature à assurer le respect de la dignité humaine. Rendre hommage aux Défenseurs des Droits Humains qui périssent du fait qu'ils travaillent dans des contextes durs et risquant est loin d'être slogan événementiel mais plutôt un signe éloquent de compassion et de soutien à leur précieuse mission purement humaine.

A travers le monde, bon nombre de Défenseurs des Droits Humains sont mal compris ou leurs œuvres sont mal perçues et sont souvent victimes des accusations infondées et fabriquées de toutes pièces, sont chaque jour soumis à des arrestations et à des détentions arbitraires pour leur réduire au silence. Ils subissent de beaucoup d'abus et d'injustice du fait de leur mission de défendre, promouvoir les droits humains et dénoncer toute sorte de violation des droits humains.

Cette déclaration est de nature à informer le monde entier que les Défenseurs des Droits Humains doivent être appuyés et protégés dans le cadre de leurs activités et l'association « Ensemble pour Soutenir les Défenseurs des Droits Humains en Danger » (ESDDH) s'associe aux autres défenseurs des droits humains du monde entier pour célébrer cet événement combien important dans le domaine des droits humains.

L'association ESDDH est convaincue que les gouvernements y compris le gouvernement du Burundi sont conscients du rôle important que jouent les Défenseurs des Droits Humains dans l'éducation et la défense des droits humains ainsi que la dénonciation de ce qui ne va pas.

Malheureusement, l'association ESDDH constate avec amertume que le courage des Défenseurs des Droits Humains est trop souvent récompensé par des attaques hostiles et de graves violations de leurs droits y compris le risque de leur vie.

Au Burundi, cette journée est commémorée dans un contexte où les actes d'intimidations, les arrestations et détentions illégales, avec le seul objectif de museler des défenseurs des droits humains. Comme ça été le cas répandu en 2015 contre une centaine de défenseurs des droits humains et des journalistes, ces actes de harcèlement judiciaires en complicité avec le parti au pouvoir CNDD-FDD et le Service National de Renseignement (SBR) font preuve que l'espace démocratique est toujours verrouillé au Burundi. Ces actes d'intimidation qui se sont poursuivis ont poussé ces défenseurs des droits de l'homme à prendre le chemin de l'exil. Rappelons qu'une dizaine parmi ceux-là ont subis injustement un procès et une condamnation par contumace d'une peine à perpétuité.

L'Association ESDDH avait été satisfaite de la libération des 5 Défenseurs des Droits Humains mais a désagréablement pris connaissance que le Ministère Public a interjeté appel contre le jugement rendu par le tribunal de Grande Instance Ntahangwa contre ces 5 défenseurs des droits humains au Burundi : NDIKUMASABO Sonia (Représentante Légale de l'AFJB), Mr Audace

HAVYARIMANA (Représentant Legal de l'APDH), INAMAHORO Sylvana, RUNYANGE Prosper et EMERUSABE Marie. Cet état de chose prouve à suffisance qu'ils avaient été libérés pour feindre l'opinion internationale qui s'y était investi au travers d'un plaidoyer assez fort pour leur libération.

Les comptes de leurs organisations (APDH et AFJB) restent fermés depuis le mois de février 2023 sans aucune procédure judiciaire et cela ne fait que discréditer le Burundi du fait que les fonds de ces organisations de défense des droits humains au Burundi proviennent en grande partie des partenaires burundais au bénéfice de la population nécessiteuse.

Le cas de la journaliste Floriane IRANGABIYE en détention arbitraire depuis le mois d'Août 2022 est également très éloquent.

Au Burundi, les autorités administratives et judiciaires se soucient moins de la valeur de l'être humain et cela se matérialise par des milliers des innocents ou ayant purgé leurs peines qui croupissent dans les prisons burundaises et vivant dans des conditions déplorables. Les chiffres ont largement dépassé les limites prévisionnelles atteignant environs 400%.

Nous rappelons aux autorités burundaises que les défenseurs des droits humains ne sont en aucun cas des ennemis du pays. Ils contribuent plutôt à bâtir un espace où la loi, les droits et libertés fondamentales sont garantis et respectés pour tous. La constitution et d'autres textes nationaux, régionaux et internationaux que le Burundi a régulièrement ratifiés garantissent aux Défenseurs des Droits Humains l'exercice effectif des droits fondamentaux que le Gouvernement est appelé à faire respecter.

Pour tout ce qui précède, l'Association ESDDH demande aux autorités administratives et judiciaires burundaises ce qui suit :

- Respecter la loi et cesser les actes d'intimidation, arrestations et détention arbitraire en mettant en avant la dignité humaine.
- Procéder à l'annulation immédiate et sans conditions d'une peine à perpétuité intenté contre douze défenseurs des droits humains en exil condamnés par contumace par la justice burundaise.
- Cesser le harcèlement judiciaire contre les 5 Défenseurs des Droits Humains de l'AFJB et de l'APDH ci-haut cités et de procéder à l'annulation de l'appel injustifié formulé contre eux
- Libérer immédiatement et sans condition la Journaliste Floriane IRANGABIYE injustement incarcérée pour qu'elle regagne sa famille.
- Prendre des mesures légales y compris gracieuses de nature à libérer tous les prisonniers ayant purgé leurs peines et désengorger les prisons par voie de conséquence.
- Mettre fin au verrouillage de l'espace civique et démocratique en garantissant l'exercice effectif des libertés publiques notamment la liberté d'expression et d'association.

Vive la dignité humaine Vive le combat pour les droits humains Vive le courage des Défenseurs des Droits Humains

Fait à Bruxelles, le 9 décembre 2023

Pour la ESDDH
Germain RUKUKI
Président
Contacts:
esddh2021@gmail.com

Page 2 sur 2